

Construire des PME championnes : le paradoxe français

par **Gonzague de Blignières et Grégoire Sentilhes**, Association française des investisseurs en capital*

Nous sommes aujourd'hui engagés dans une véritable guerre économique. En se rassurant au travers des succès des grands groupes du CAC 40, la France oublie que ces champions nationaux réduisent souvent leurs opérations en France et portent leurs investissements vers les marchés étrangers les plus porteurs. La croissance du PIB français est en fort décrochage par rapport à celle des États-Unis (5 %), de la Chine (8 %) et de la Grande-Bretagne (5 %). Le marché de l'emploi est devenu atone, avec 10 % de chômage contre 4,5 % au Royaume-Uni. Les concurrents de notre économie obtiennent leurs performances grâce à la croissance des PME qui deviennent leaders mondiaux de leurs marchés. Que serait la vitalité de l'économie américaine sans des entreprises comme Nike, Fedex ou Google... qui n'existaient pas il y a vingt ans ?

Depuis l'émergence des L'Oréal, Carrefour, Ricard, Capgemini, rares sont les PME françaises qui se sont imposées à l'international et rares sont les traces d'un plan efficace d'action dont elles aient pu bénéficier. Il faut imaginer des mesures sélectives, qui ne relèvent ni de la loi ni du décret. Ce diagnostic sur le rôle déterminant des PME est désormais partagé tant par les pouvoirs publics que par les acteurs du monde de l'entreprise (Medef, CGPME, Association française des investisseurs en capital). Des signes apparaissent : le principe d'un « small business act » a été adopté et un groupe de travail mené par la direction du Trésor étudie le fonctionnement des Sbic aux États-Unis, analyse les conditions de sa mise en place en Grande-



Bretagne depuis mars 2005, et réfléchit aux enseignements à en retirer.

Capital-développement. Pour faire émerger des PME « ultraperformantes », il faut capitaliser sur les acteurs du capital-développement. Environ 16.000 PME françaises à fort potentiel de croissance cherchent chaque année à financer leur croissance par un renforcement de leurs fonds propres. Il s'agit le plus souvent d'entreprises rentables qui ont des projets de croissance interne ou de développement, nécessitant de 1 à 10 millions d'euros de fonds propres. En 2004, 500 d'entre elles ont pu trouver

**ENVIRON
16.000 PME
CHERCHENT
CHAQUE
ANNÉE
À FINANCER
LEUR
CROISSANCE
PAR LEURS
FONDS
PROPRES.**

auprès du capital-développement les fonds propres indispensables à la réalisation des investissements en hommes, produits, recherche et développement. Le potentiel d'opportunités d'investissement est donc important.

Nous nous trouvons devant un double paradoxe, financier et culturel. Financier parce que le taux d'épargne des Français, qui représente 16 % de leur revenu (la deuxième épargne au monde après le Japon) ne se réinvestit qu'insuffisamment dans l'économie, et encore moins dans les PME. Financier aussi, car le capital-investissement en France ne représente que 0,25 % du PIB contre 0,8 % en Grande-Bretagne et 1 % aux États-Unis. La conséquence, c'est que ces PME françaises qui réalisent entre

10 et 100 millions d'euros de chiffre d'affaires et qui recherchent de 1 à 10 millions d'euros de fonds propres, ne grandissent pas suffisamment vite. Elles ne peuvent s'appuyer sur nos forces disponibles (fonds propres, universités, recherche...). En concurrence avec l'État et les grandes entreprises, elles sont marginalisées par un système qui les ignore.

Le paradoxe est aussi culturel. La méconnaissance de l'univers des PME au niveau de l'Éducation nationale, des grandes écoles et de l'État est frappante : où sont les jeunes Pereire, Citroën, Michelin des années à venir ? Pourtant, les moyens financiers et les marges de manœuvre existent. Les flux

de collecte d'épargne rendent possible une réaffectation déterminante au profit des PME. L'engagement pris par les assureurs d'augmenter leur allocation d'actifs de 6 milliards d'euros supplémentaires au profit du capital-investissement va dans ce sens. Mais si le principe est acté, l'essai reste à transformer. Oseo et la CDC disposent d'un vrai savoir-faire en matière de financement. Les équipes de capital-développement œuvrant déjà au sein de l'Afic connaissent bien ces PME et savent comment y investir de manière rentable pour leur apporter, en plus des fonds propres, un véritable accompagnement.

Impulsion nécessaire. Les fonds sont disponibles. Affecter 0,5 milliard d'euros supplémentaire par an aux PME, au travers des fonds de capital-développement, représente un risque faible et mesuré. Pour que les moyens financiers soient mobilisés et les décisions prises en faveur du capital-développement, une impulsion politique et économique ambitieuse doit être donnée. Ces fonds seront à même de se consacrer aux 1.000 PME françaises les plus performantes et prometteuses qui pourront ainsi être mieux identifiées et soutenues. Nous pouvons obtenir des résultats rapides permettant d'impulser, aujourd'hui, les conditions d'un nouvel élan économique, et, demain, celles d'une relève entrepreneuriale.

(*) Gonzague de Blignières, président de l'Afic, Barclays Private Equity France. Grégoire Sentilhes, coprésident de la commission capital-développement de l'Afic, Aurel Nextstage.